

9 h 00 Accueil des intervenants

09 h 45 *Allocution d'ouverture.*
Général Bruno **CUCHE**, commandant les Écoles de Saint-Cyr
Coëtquidan

10h00 **Première table ronde**
à **DU DROIT DE LA GUERRE AU DROIT INTERNATIONAL**
12h30 **HUMANITAIRE**

Président de séance :

Professeur Bernard **BOËNE**, Directeur général de l'enseignement
et de la recherche

10 h 15 *Le développement du droit des conflits armés.*
10 h 45 Christophe **LANORD**, docteur en droit. Consultant indépendant en
Droit international humanitaire.

10 h 45 *Initiative, assistance et ingérence dans la mise en œuvre du DIH.*
11 h 15 Michel **DEYRA**, Maître de conférence, Faculté de droit.
Directeur de l'IPAG, Université d'Auvergne. Clermont-Ferrand I.
Président du comité du concours de DIH, Jean **PICTET**.

11 h 15 *Nécessité et efficacité du DIH pour les forces armées.*
11 h 45 Commissaire Gilles **MARHIC**, Bureau droit des conflits armés.
Direction des affaires juridiques. Secrétariat général pour
l'administration

11 h 45 *Les cadres juridiques des interventions militaires.*
12 h 15 Professeur Marie-José **DOMESTICI-MET**, Université Aix-
Marseille III. Directrice du laboratoire de droit humanitaire et de
gestion humaine des crises.

Débat - discussion et clôture des travaux de la matinée.

13h00 *Déjeuner au cercle De Lattre*

14h15 **Deuxième table ronde**
à **LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE**
17h30 **À L'ÉPREUVE DES RÉALITÉS.**

Président de séance :

Colonel **RAVIART**, adjoint au Général commandant les
Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

*Le Comité International de la Croix-Rouge et les forces
armées.*

14 h 30
15 h 00 Jean - Nicolas **MARTI**, Délégué du CICR auprès des
forces armées. Genève.

15 h 00 *Les ONG sur le théâtre des opérations, un exemple MSF.*
15 h 30 Françoise **SAULNIER**, Docteur en droit. Directeur de
recherche. Médecins sans frontières. Paris

15 h 30 *Les Forces armées en opérations et le DIH.*
16 h 00 Général de **SAQUI de SANNES**, Commandant la Brigade
légère blindée d'infanterie de marine. Nantes.

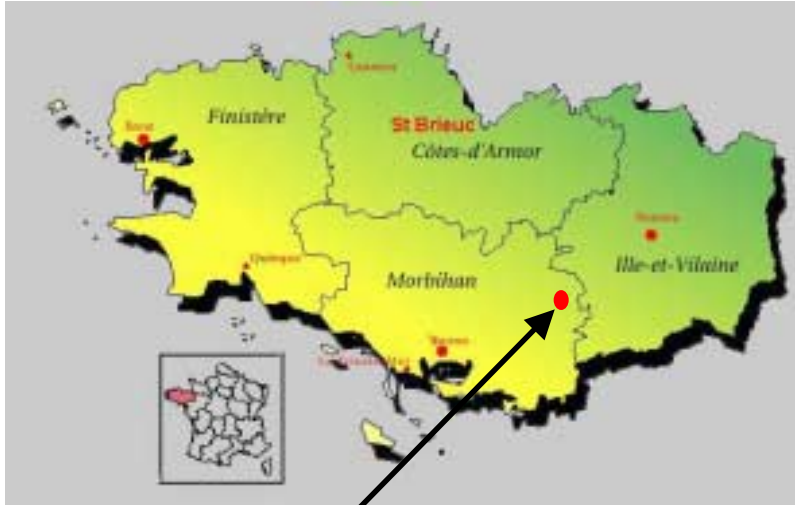
*La répression des infractions au DIH. La responsabilité
des commandants.*

16 h 00
16 h 30 Stéphane **BOURGON**, chef de cabinet du Bureau du
Président. Tribunal pénal international pour l'ex-
Yougoslavie. La Haye.

Débat - discussion

17 h 00 *Synthèse des travaux.*
Chef de bataillon Jérôme **CARIO**, chef du Cours de
D.C.A. aux Écoles militaires de Coëtquidan.

Intervention de clôture par Monsieur le Ministre
M. Bernard **KOUCHNER**



Rennes : 45 km
Paris - Rennes : 2h20 par TGV

Accueil en gare SNCF de Rennes
Mercredi 18 mai 2001 à 9h00

Renseignements – contacts

CREC St-Cyr - Équipe Relations internationales / Droit
Écoles de Coëtquidan - 56381 GUER cedex
Tél. 02 97 73 50 14
Télécopie 02 97 73 50 83
E-mail : crec@esm-stcyr.terre.defense.gouv.fr



LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE ET LES FORCES ARMÉES

Mercredi 18 mai 2001

Journée d'étude organisée par
Le Centre de recherche des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan

Sous le haut patronage de
Monsieur Bernard KOUCHNER
Ministre délégué à la Santé

Sous la présidence de
Monsieur le Général Bruno CUCHE
Commandant les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan

Sous la direction de
Monsieur le Professeur Bernard BOËNE
Directeur général de l'enseignement et de la recherche



BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer avant le **2 mai 2001** à
Écoles de Coëtquidan - DGER / CREC St-Cyr
56381 GUER CEDEX

Contacts :

Téléphone : 02 97 73 50 02 - Télécopie : 02 97 73 50 83
Mail : crec@esm-stcyr.terre.defense.gouv.fr

Nom : Prénom :
Qualité :
Adresse :
Téléphone : Fax :
Mail :

Accueil en gare de Rennes : empruntera la navette mise en place le **18 mai 2001 à 9h00** :

OUI – NON (rayer la mention inutile)

Retour en gare de Rennes : empruntera la navette (départ de Coëtquidan le **18 mai à 18h30**) :

OUI – NON (rayer la mention inutile)

Repas du 18 mai 2001 midi (**80 FF**) : réserve _____ places
(joindre impérativement un chèque du montant total (x repas à 80 FF X nombre de repas) libellé à l'ordre du Cercle mixte des Écoles de Coëtquidan)